



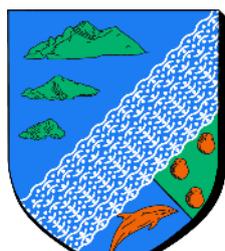
RAPPORT

REALISATION DU PONTON DE L'ILOT MTSAMBORO

Présentation non technique du projet

Version de septembre 2022

COMMUNE DE MTSAMBORO



COMMUNE DE MTSAMBORO
REALISATION DU PONTON DE L'ÎLOT MTSAMBORO

CLIENT : COMMUNE DE MTSAMBORO

COORDONNÉES	Commune de Mtsamboro Mairie annexe de M'tsahara 97630 M'tsamboro
INTERLOCUTEUR	Suldine ABDALLAH Tél. : 02 69 63 74 05 E-mail : suldine.abdallah@mairie-mtsamboro.fr

CREOCEAN OCEAN INDIEN

COORDONNÉES	16 rue Albert Lougnon 97490 Sainte-Clotilde Tél. : 02 63 73 45 52 E-mail : creocean-oi@creocean-oi.fr
INTERLOCUTEUR	Mathilde FACON Tél. : 06 93 40 53 21 E-mail : facon@creocean-oi.fr

RAPPORT

TITRE	REALISATION DU PONTON DE L'ÎLOT MTSAMBORO Présentation non technique du projet
N° DE COMMANDE	12 CP – MTS2022 DST
NOMBRE DE PAGES TOTAL	15
NOMBRE D'ANNEXES	0

VERSION

RÉFÉRENCE	VERSION	DATE	REDACTEUR	CONTRÔLE QUALITE
220480-PNT	V0	03/10/2022	MFA / HCH	JLA / ASN

Sommaire

Préambule	2
1. Identité du demandeur	3
2. Localisation du projet	4
3. Présentation du projet.....	5
3.1. Localisation précise du projet.....	5
3.2. Description du projet.....	5
4. Principaux enjeux du projet.....	9
5. Principales incidences du projet.....	10

Préambule

L'intensité des pressions exercées sur les îlots de Mayotte diffère selon leur position dans le lagon (proche ou non de Grande Terre ou Petite Terre). Certains îlots, comme celui de Mtsamboro, subissent une pression, notamment touristique, importante et non-réglée engendrant de multiples problématiques telles que le dérangement de la faune, la destruction des habitats naturels, la culture sur brûlis, l'érosion des pentes...

La commune de Mtsamboro, en partenariat avec le Conservatoire du Littoral et l'association ADINM (association pour le développement intégré du nord de Mayotte), porte un projet de valorisation du patrimoine naturel et culturel en soutien aux activités traditionnelles et écologiquement exemplaires sur l'îlot, selon les grands axes suivants :

1. **Valorisation écotouristique** en développant des aménagements pour permettre aux visiteurs de découvrir les richesses naturelles du site sans dégrader les milieux (sentiers balisés, aires de pique-nique, observatoire...),
2. **Professionnalisation des agriculteurs** vers des cultures traditionnelles, rentables et respectueuses de l'environnement,
3. **Implication et mobilisation des acteurs locaux** dans cette démarche.

Dans ce contexte, la commune a conduit une étude de faisabilité pour identifier les enjeux et proposer les solutions d'aménagements adéquates suivantes :

- La construction d'un ponton d'accès au sud-est de l'îlot,
- La réalisation de sentiers,
- L'élévation d'abris de style « faré »,
- La construction d'un observatoire.

La présente mission se focalise sur les aménagements maritimes, c'est-à-dire la construction d'un ponton sur pieux au sud-est de l'îlot permettant l'accostage de deux navires d'un gabarit pouvant aller jusqu'à 7 tonnes et 1,5m de tirant d'eau.

Ce projet de ponton vise à assurer un accès sécurisé aux services publics : agents de la future brigade nautique environnementale de la commune, du Conservatoire du Littoral, du Parc naturel marin de Mayotte, forces intérieures de sécurité de l'Etat, organismes de secours. Il ne sera pas autorisé aux autres usagers (pêcheurs, touristes ou plaisanciers).

Le coût global de l'opération est estimé à environ 2 000 000 €.

Le présent dossier constitue la demande d'Autorisation Environnementale Unique pour la mise en œuvre du projet au regard de la réglementation. Il couvre :

- **La phase de travaux et de construction du ponton,**
- **La phase d'exploitation du ponton, incluant l'entretien et l'accostage de navires de différentes tailles.**

Ce dossier est réalisé par CREOCEAN OCEAN INDIEN, avec l'appui d'experts de CREOCEAN et COHABYS sur certaines thématiques spécifiques.

1. Identité du demandeur

Maître d'ouvrage, propriétaire des installations :

Dénomination ou raison sociale	COMMUNE DE MTSAMBORO
Forme juridique	Collectivité
Numéro de SIRET	20000884500014
Adresse du siège social	Place de la Mairie, BP 115 97630 MTSAMBORO
Qualité du signataire de la demande	Maire

2. Localisation du projet

Mayotte est un département français d'outre-mer situé dans le canal du Mozambique, au sein de l'océan Indien. Mayotte possède une superficie de 374 km² comprenant deux îles principales (Petite terre et Grande Terre), ainsi qu'une trentaine d'îlots. Son lagon fait près de 1500 km², ce qui en fait le plus vaste complexe récif-lagonaire de l'océan Indien occidental.

Le projet est localisé sur l'îlot de Mtsamboro, localisé à 4.5 km au Nord de Grande Terre et d'une superficie de 203 ha. Il s'agit de l'îlot le plus grand de Mayotte. Il appartient à la commune de Mtsamboro.

Le projet de ponton est situé au sud-est de l'îlot (cadre rouge ci-dessous).

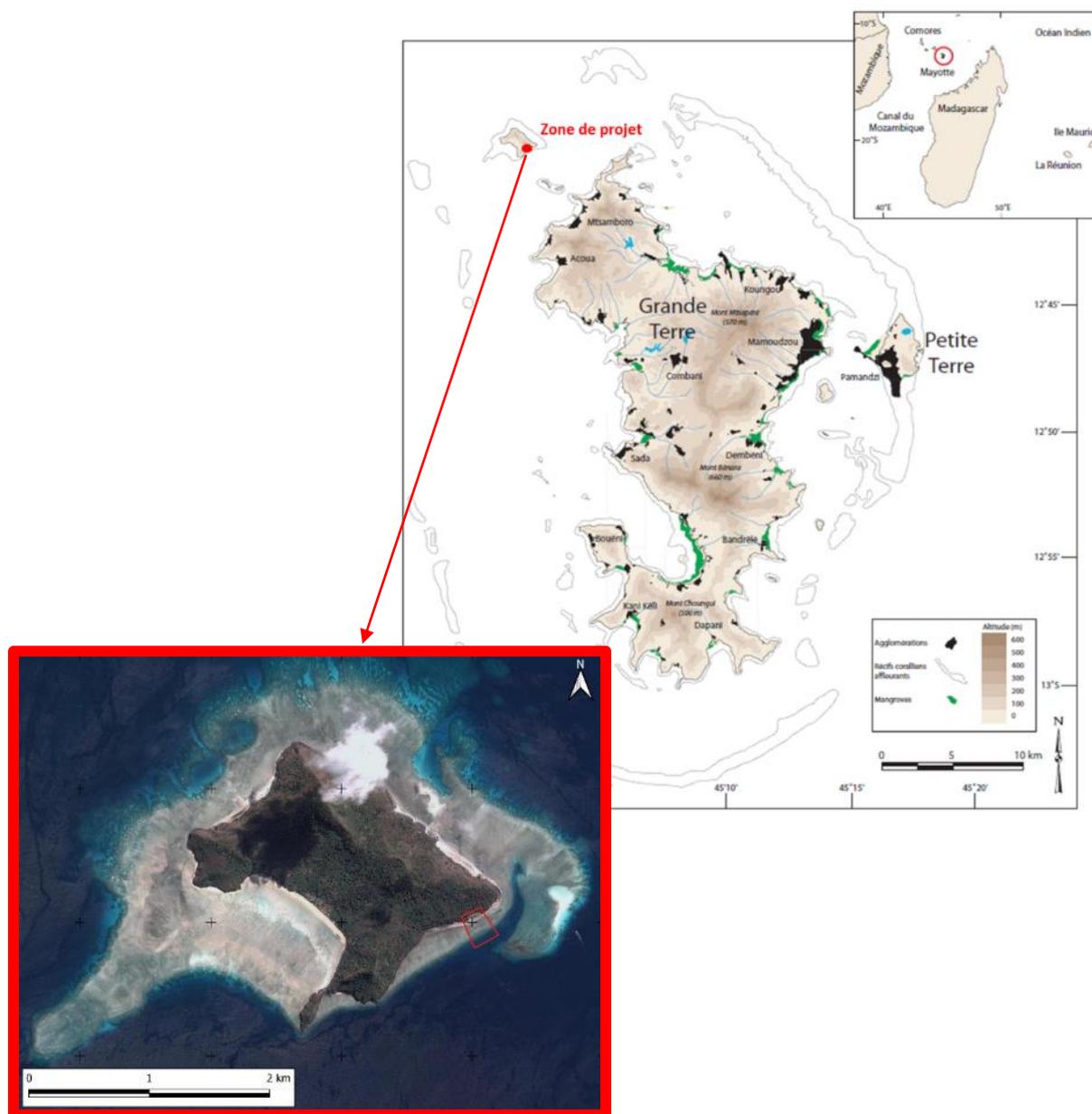


Figure 2-1. Localisation de Mayotte dans l'océan Indien Occidental et carte géographique simplifiée.

3. Présentation du projet

3.1. Localisation précise du projet

Le ponton est situé au sud-est de l'îlot. D'une longueur de 194m, il traverse le platier et l'extrémité de l'ouvrage est prévue à la cote -4,5m NGM afin de garantir tirant d'eau suffisant pour un accostage en condition de marée de basse mer de vives eaux exceptionnelles. L'atterrissage est prévu sur une avancée basaltique à l'ouest de la plage.

La figure ci-dessous présente le tracé retenu, ainsi que les tracés étudiés puis abandonnés à l'issue des inventaires de terrain afin d'éviter des impacts sur les zones les plus riches (cf **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

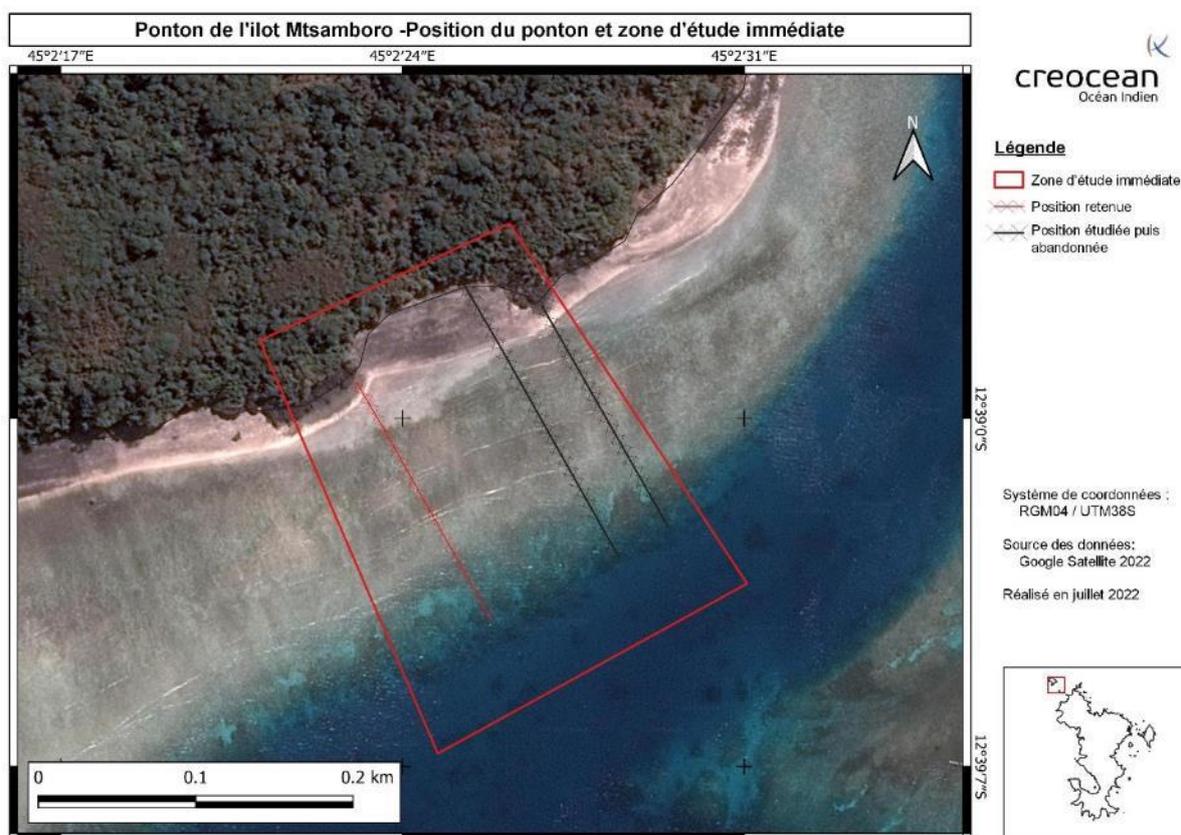


Figure 3-1 – Tracé retenu du ponton et solution alternative étudiée puis abandonnée

3.2. Description du projet

Le ponton est constitué d'une estacade reposant sur des pieux, et d'un atterrissage sur l'éperon basaltique bordant la plage.

Le ponton est constitué de têtes de pieux en acier espacées de 10m, soutenant une structure en aluminium. Afin de préserver l'aspect paysager, le garde-corps sera formé de clairevoies de carrelots en bois. En bout de ponton, des poteaux en bois et des échelles permettront l'accostage (cf ci-dessous). Le plan de masse et profil en long sont présentés ci-dessous. Une signalisation lumineuse est également prévue.

COMMUNE DE MTSAMBORO
REALISATION DU PONTON DE L'ÎLOT MTSAMBORO

L'intégration paysagère a été intégrée dans le dimensionnement du ponton et les matériaux utilisés.

La mise en place des bases métalliques des pieux sera réalisée à l'aide d'une barge permettant la réalisation de travaux en mer, équipée d'une machine de battage. Les travaux sont prévus pour une durée de 3 mois, dont 2 mois de battage quotidien. Une embarcation fera des rotations quotidiennes afin d'amener les matériaux et les équipes de travaux sur site. Aucun matériel ni engin de chantier ne sera stationné sur l'îlot.

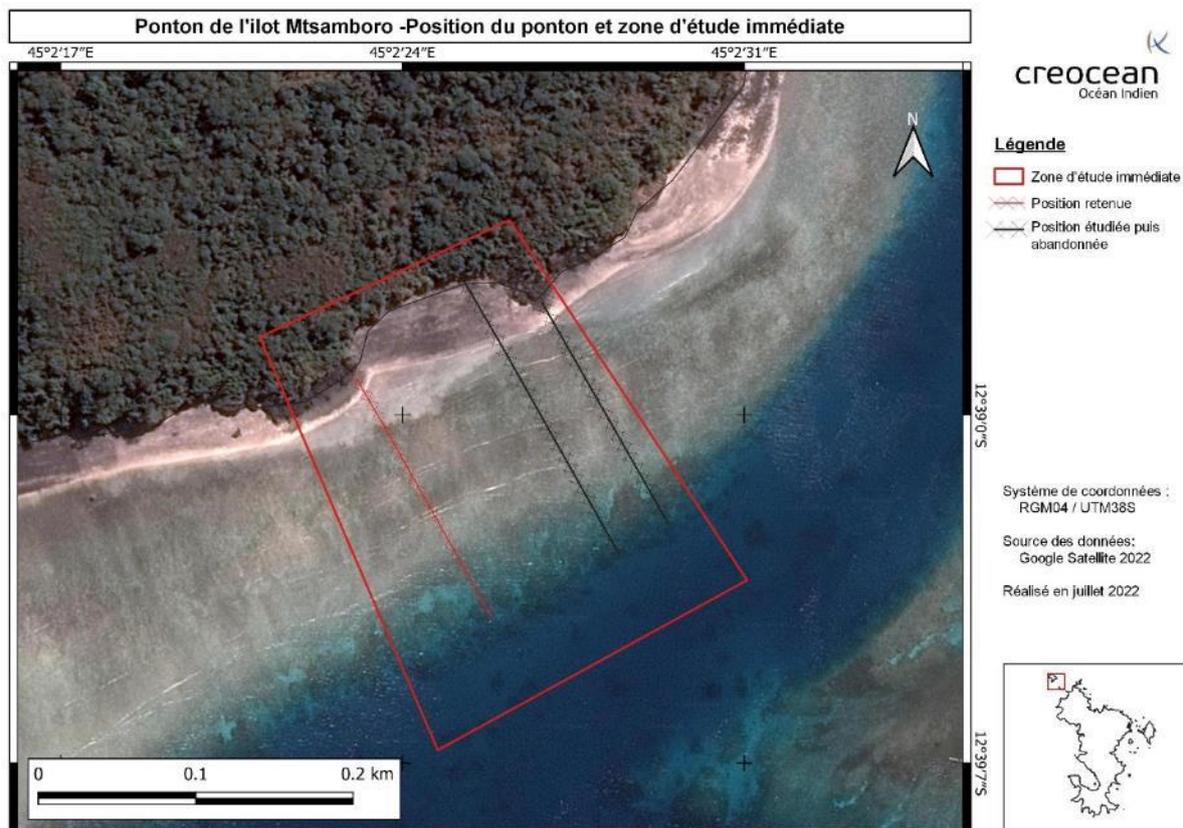


Figure 3-2 – Tracé retenu du ponton et solution alternative étudiée puis abandonnée

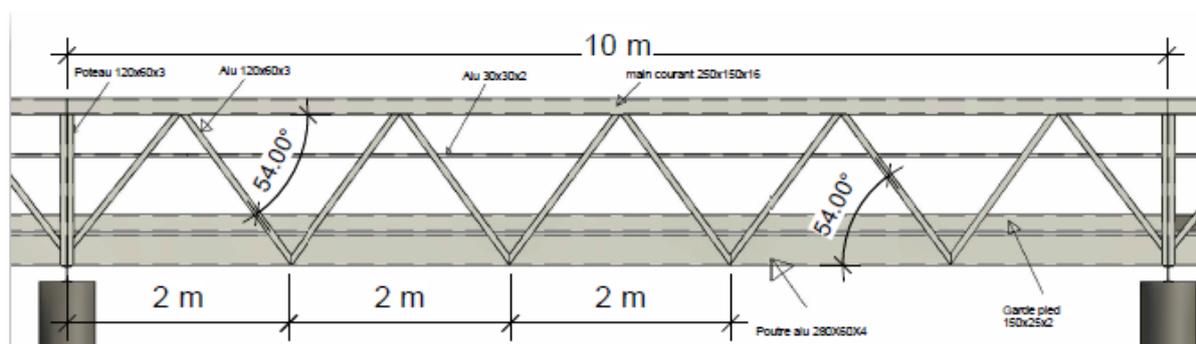


Figure 3.3 : Structure en aluminium (d'après ETG 2022)

COMMUNE DE MTSAMBORO
REALISATION DU PONTON DE L'ÎLOT MTSAMBORO

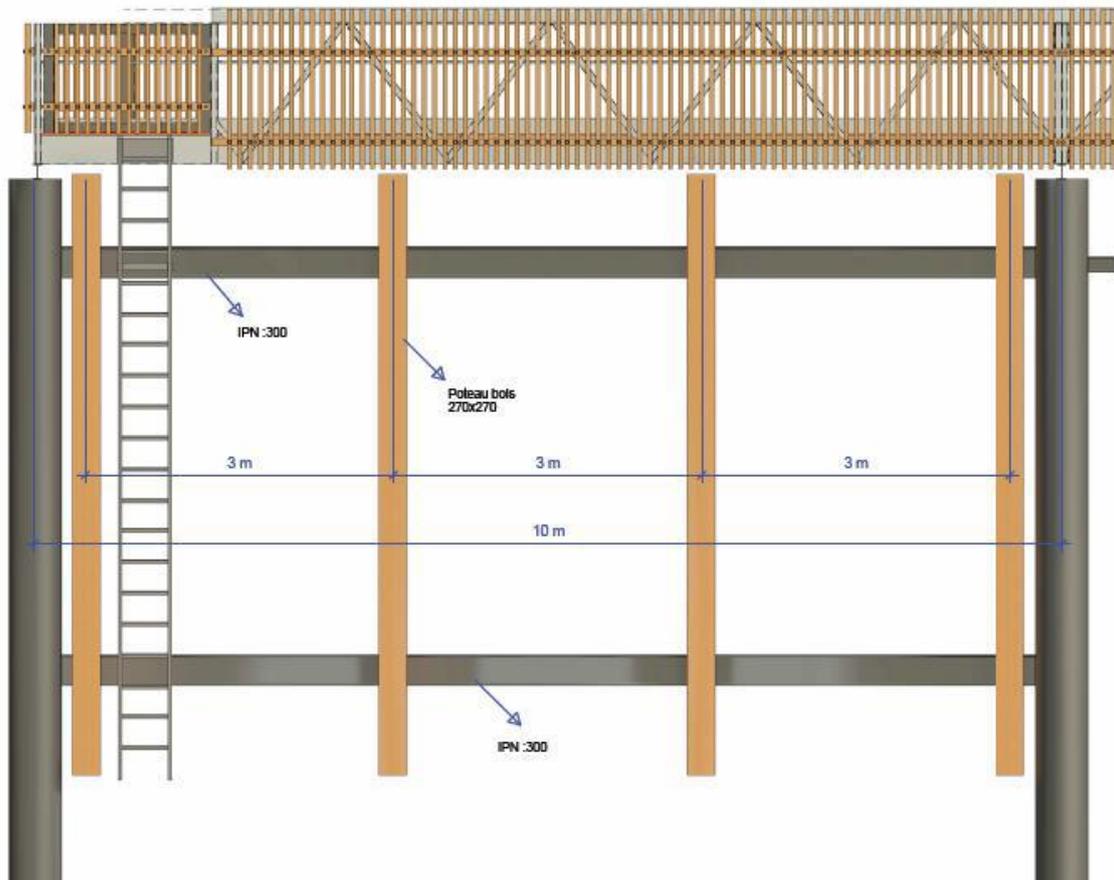


Figure 3.4 : Echelles et poteaux bois permettant l'accostage à l'extrémité du ponton (d'après ETG 2022)

COMMUNE DE MTSAMBORO
 REALISATION DU PONTON DE L'ILOT MTSAMBORO

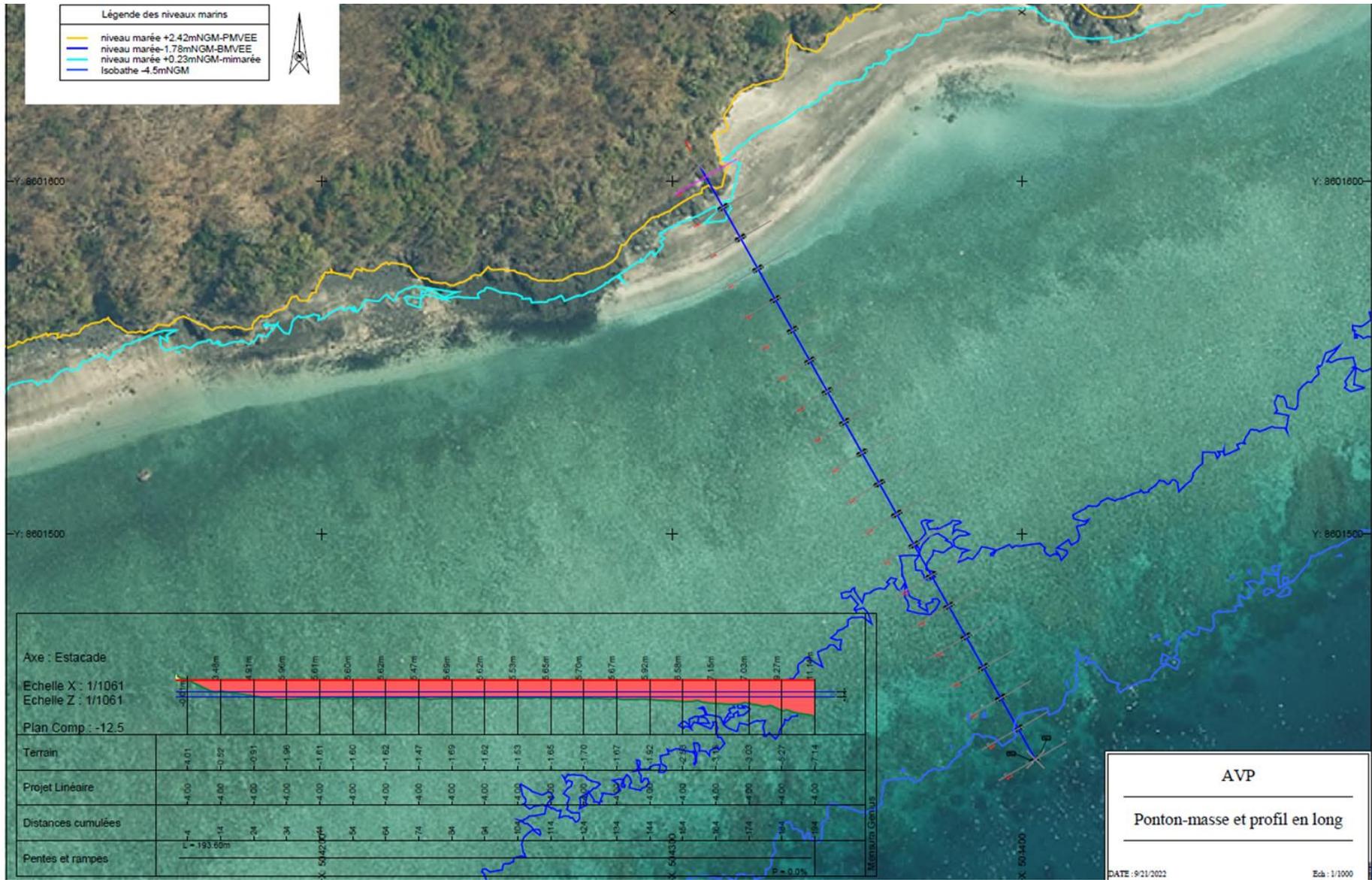


Figure 3.5 : Ponton-masse et profil en long (d'après ETG 2022)

4. Principaux enjeux du projet

Les principaux enjeux sur le milieu marin sont synthétisés ci-dessous et concernent :

- Les récifs coralliens du platier de récif frangeant, et les écosystèmes associés (herbiers marins),
- Les mammifères marins et tortues marines fréquentant la zone.

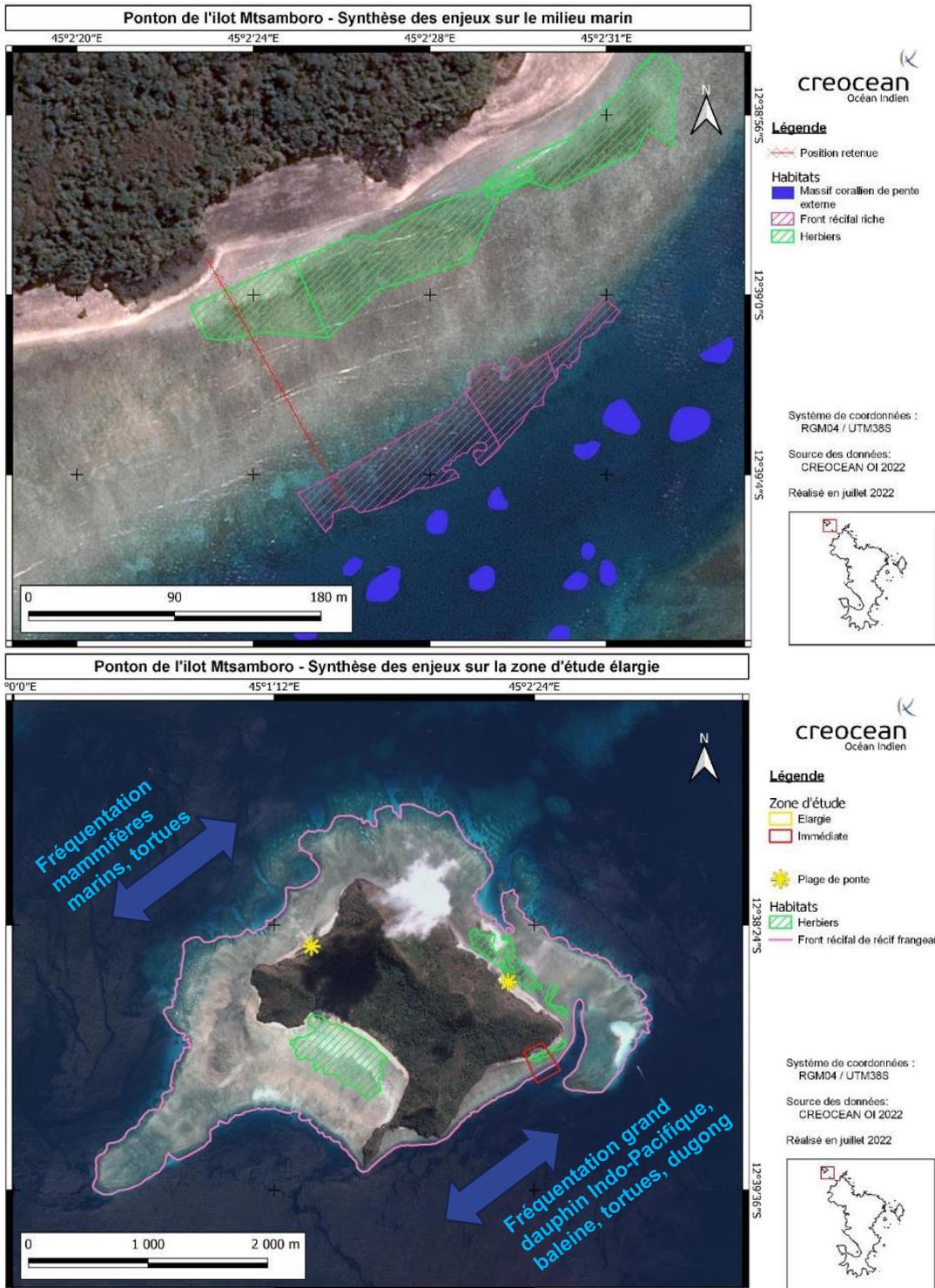


Figure 5-1 : Synthèse des enjeux autour de l'îlot Mtsamboro

5. Principales incidences du projet

Les principaux impacts identifiés du projet sont les suivants :

- ▶ En phase de travaux :
 - La destruction de zones d'herbiers marins et de récifs coralliens pour l'implantation des pieux ;
 - Le risque de perturbation sonore des mammifères marins et tortues marines par le battage et les embarcations de chantier ;
 - Le risque de collision des navires de chantier avec les mammifères et tortues ;
- ▶ En phase d'exploitation :
 - Le risque de perturbation sonore des mammifères marins et tortues marines par les navires fréquentant le ponton ;
 - Le risque de collision des navires fréquentant le ponton avec les mammifères et tortues.

Après mise en place de mesures d'évitement et de réduction, la quasi-totalité des incidences résiduelles sont faibles ou négligeables, à l'exception :

- Du dérangement des tortues vertes pendant les 3 mois de travaux, pendant lesquels une de leurs zones d'alimentation sera occupée en permanence,
- De la destruction localisée d'herbiers (475 m²).

Des mesures compensatoires sont alors proposées et dimensionnées pour aboutir à un impact nul ou positif.



www.creocean.fr



[GROUPE KERAN](#)